

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 avril 2025
Délibération N°	06
Date de la convocation	18 avril 2025
Objet	3.1 Abandon opérations - AGDE (503/504/505/506) - Av de Sète - VEFA avec le promoteur CONFIANCE dont 61 LLS - 7 PSLA - 45 LLI - Ave de Sète

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-neuf avril à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Gilbert FOUILHE, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Serge RABINEAU
Daniel ROBEQUAIN (décédé)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à MME PESTEIL)
Sabine SCHURMANN (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250429-20250429-06-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/04/2025
Date de réception préfecture : 30/04/2025

Objet : 3.1 - Abandon opérations

AGDE (503/504/505/506) - Av de Sète - VEFA avec le promoteur CONFIANCE
dont 61 Lls - 7 PSLA - 45 LLI - Av de Sète

Le 29 avril 2025,

Le Conseil d'Administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1er février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n°AD/290424/H/2 et n°AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Considérant que le promoteur CONFIANCE nous a proposé en 2024, différents programmes en VEFA avenue de Sète dont : 61 LLS - 7 PSLA - et 45 LLI en la commune d'AGDE

Considérant le contexte financier, la taille de l'opération et le risque commercial, il a été décidé de ne pas donner suite à ces programmes.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'abandonner les opérations proposées en VEFA de 61 Lls - 7 PSLA et 45 LLI du promoteur CONFIANCE pour les raisons évoquées ci-avant, et qu'il convient d'annuler en suivant, les notifications de subventions obtenues pour les 61 LLS auprès de la Communauté d'Agglomération HERAULT MEDITERRANEE par délégation de l'Etat.

ARTICLE 2 :

D'autoriser la comptabilisation des dépenses déjà effectuées soit 84 426.28€ TTC en charges exceptionnelles diverses selon détails joints en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

CA du 29/04/2025

DEV&MOA - PHM/CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250429-20250429-06-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/04/2025
Date de réception préfecture : 30/04/2025